




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2020-129**

**Séance publique du**

**24 juillet 2020**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200724- lmc1176989-DE-1-1
Date de signature : 30/07/2020
Date de réception : jeudi 30 juillet 2020
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : MUSEUM - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL**

Le 24 juillet 2020 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES  
SERVICES TECHNIQUES  
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands  
équipements

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JUILLET 2020

-----

**Nomenclature : 8.9**  
Culture

**RAPPORTEUR** : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**OBJET** : MUSEUM - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La problématique du réchauffement climatique et de son impact sur la biodiversité est aujourd'hui une urgence. Pourtant, la nature qui nous entoure, notamment en ville, est encore très peu connue. Pour répondre à ce manque, la Région Sud entend mener une politique d'acquisition de connaissances pour mieux connaître les insectes pollinisateurs et mieux les protéger ; elle lance pour la première fois un Appel à projets « Sauvons nos abeilles et nos pollinisateurs 2020 » sur ce thème.

Parmi ses missions le Muséum d'Histoire Naturelle a celles de contribuer à l'enrichissement des connaissances naturalistes, en participant à des inventaires sur la faune et la flore de la commune, et de sensibiliser les publics à l'importance de la biodiversité. Dans le cadre de cet appel à projet régional, le Muséum souhaite donc déposer un dossier sur les papillons des parcs publics de la ville d'Aix-en-Provence, auquel a été donné un intitulé volontairement ludique « Venez papillonner ! ».

Ce projet porté par le Muséum associe des partenaires universitaire (Laboratoire Population Environnement Développement d'Aix-Marseille-Université, LPED-AMU) et associatif (CPIE), ainsi que différents services ou directions de la ville d'Aix : Direction Archéologie & Muséum, Direction des Espaces verts, Direction Développement Numérique, Direction de la communication, le service Seniors intergénérationnel et le service Développement Durable coordinateur du Plan Local de Développement Durable de la Ville.

Dans un premier temps, le LPED réalisera des inventaires des papillons de dix parcs de la ville. Les résultats serviront de base aux actions de médiation menées par le Muséum. Les données recueillies enrichiront les connaissances sur la biodiversité de la commune et seront accessibles pour le public sous la forme d'une carte interactive élaborée par la DNSII et disponible sur le site internet de la ville.

Le projet « Venez papillonner ! » prévoit également l'aménagement, dans le parc Christine Bernard qui a obtenu le label Ecojardin en 2019, d'une « zone d'attraction » par la plantation de végétaux fournissant de la nourriture pour les papillons et pour les chenilles. Cet aménagement a pour objectif la préservation des espèces pollinisatrices et sera réalisé suivant les conseils et l'expérience du LPED qui a déjà mis en place le parc Urbain des Papillons à Marseille. Des formations seront proposées aux gestionnaires des espaces verts de la ville. Enfin, il sera fait appel à des seniors pour planter les végétaux dans le parc Christine Bernard, et pour participer au suivi des inventaires.

Tout au long de ce projet, qui débutera en septembre 2020 pour s'achever en décembre 2022, diverses actions de médiation et de sensibilisation auront lieu à destination des scolaires et du grand public avec le concours de tous les participants, sur l'ensemble des sites concernés. Un stand sera notamment consacré au projet lors de la Fête de la Nature 2021 organisée au Parc Saint-Mitre par le Muséum. Des fiches sur les papillons et un livret-découverte seront créés à cette occasion pour les scolaires et le grand public. Des visites sur sites et des rencontres seront organisées.

Afin de couvrir les dépenses relatives à ce projet (achat de matériel, prestations de service...), une subvention de fonctionnement de 10 000 € sera demandée à la Région dans le cadre de l'Appel à Projets « Sauvons nos abeilles et nos pollinisateurs 2020 ».

En conséquence, je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à demander à la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur, une subvention de 10 000 € TTC en fonctionnement pour la réalisation du projet « Venez papillonner ! » dans le cadre de l'Appel à Projets « Sauvons nos abeilles et nos pollinisateurs 2020 » ;
- **AUTORISER** Mme le Maire ou l'élu délégué à signer tout document relatif à cette affaire ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal à encaisser la recette de 10 000 € TTC relative à ces actions.

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,  
Maryse JOISSAINS MASINI



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION  
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE  
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA  
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE  
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : [assemblees@mairie-aixenprovence.fr](mailto:assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Téléphone : 04 42 91 90 00